Dossier d'inscription

(Document à remettre OBLIGATOIREMENT)

LES SEMAINES SPORTIVES D'ETE
Du 09 juillet au 10 août 2018
Pour les 6/13 ans

Cadre réservé à l'administration

Agent : .....

☐ Paiement par chèque ☐ En numéraire

Identité de l'enfant

Nom:.....Prénom: .....

Date de naissance : ___/____/_____Lieu de naissance : .....

Adresse :.....

Code postal : _ _ _ _ _ Ville :.....

Informations familiales et personne à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom de la mère, du père ou du responsable légal de l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : _ _ _ _ _ Ville :.....

Tél : __ __ __ ___ ___ __ Mobile : __ __ __ _ __ __ __ __ __ Professionnel : __ __ __ __ __ __

Courriel : ..... @ .....

Si les parents sont séparés, indiquer les conditions de garde de l'enfant : .....

Tarifs : 30€ par personne et par semaine - (Les places sont limitées à 45 jeunes)

Veuillez indiquer à quelle(s) semaine(s) multi-activités voulez-vous inscrire votre enfant. Si votre enfant désire participer à plusieurs semaines. Veuillez indiquer l'ordre de préférence de 1 à 5.

Semaines	Tarif de la semaine de 5 jrs	Choix de préférence
Du 09/07 au 13/07	30€	
Du 16/07 au 20/07	30€	
Du 23/07 au 27/07	30€	
Du 30/07 au 03/08	30€	
Du 06/08 au 10/08	30€	

(Document à remettre OBLIGATOIREMENT)

FICHE SANITAIRE

(A remplir en l'absence du carnet de vaccination)

Nom du médecin traitant : .....
Adresse.....
Code Postal : __ __ __ __ __ Ville : .....

Allergies médicamenteuses : □ Non □ Oui, lesquelles : .....
Allergies alimentaires : □ Non □ Oui, lesquelles : .....
Allergies respiratoires : □ Non □ Oui, lesquelles : .....
Autres allergies : .....□ Non □ Oui, lesquelles : .....

Vaccins	Oui	Non	Derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
DT Polio			
BCG			
Tétra Coq			
Monotest			
ROR			
Coqueluche			
Méningite			

Votre enfant suit-il un traitement médical ? □ Non □ Oui, lequel : .....
Autres difficultés éventuelles de santé (retrait de lunettes en cas de sport, appareil dentaire...etc).....
.....
.....

Je soussigné(e).....
certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à transmettre toute modification de situation au service concerné.

Fait à ....., le .....

Signature :

(Document à remettre OBLIGATOIREMENT)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. /Mme ……, responsable légal de …….

- Autorise seulement les personnes habilitées à récupérer mon enfant le soir.
  (Rayer cette mention en cas de refus).

- Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités journalières.
  (Rayer cette mention en cas de refus).

- Autorise les prises de vues lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant et l'utilisation des images par la Communauté de Communes pour sa communication.
  (Rayer cette mention en cas de refus).

Fait le ……/……../2018, A …….……..

Signature du représentant légal

REGLEMENT DES SEMAINES SPORTIVES (6/13 ANS)

- **Article 1**

Dans le cadre des semaines sportives du 9 juillet au 10 août les enfants, préadolescents participeront à des semaines composées d'une activité extérieure différente par semaine et diverses activités physiques sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs. L'encadrement sera assuré par des éducateurs diplômés de la Communauté de Communes des 2 Morin, du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 et par des intervenants extérieurs.

La CC2M se réserve le droit de modifier ses programmes d'activités si elle le juge nécessaire, ceci afin de préserver l'intégrité physique et morale des participants.

- **Article 2**

Un participant ne pourra prendre part à plus de trois semaines d'activités. Toutefois, si vous désirez que votre enfant participe à des semaines supplémentaires il sera inscrit sur une liste complémentaire et pourra être rappelé par la suite pour compléter un créneau de libre.

- **Article 3**

Les familles devront munir leurs enfants d'un pique-nique, d'une tenue de sport et d'une bouteille d'eau et suivant les conditions climatiques et météorologiques, d'une casquette, de crème solaire. En cas d'accident d'un participant, les éducateurs sportifs prendront toutes les mesures nécessaires et préviendront les familles, le cas échéant.

- **Article 4**

Le goûter est pris en charge par la Communauté de Communes des 2 Morin pour les enfants inscrits chez les 6/13 ans.

- **Article 5**

Les journées se dérouleront du lundi au vendredi de 10h à 16h30 pour les 6/13 ans. Des plages d'accueil sont prévues de 9h30 à 10h00 et de 16h30 à 17h00.

- **Article 6**

Les participants doivent être âgés au minimum de 6 ans (année de naissance) à maximum de 13 ans (année de naissance).

- **Article 7**

Le paiement s'effectue en numéraire ou par chèque à **l'ordre du Trésor Public** (avec présentation de pièce d'identité) à l'accueil (Siège CCBM ou Maison de Services Au Public).

Seules les absences pour des raisons médicales (présentation du certificat médical) seront remboursées à hauteur de 6€/nombre de jour non effectué.

- **Article 8**

Afin de valider l'inscription les familles devront :

-fournir le présent dossier d'inscription dûment rempli

-fournir un certificat médical de moins d'un an hormis les enfants inscrits à l'EMS 2017/18.

-avoir réglé le montant de la participation aux semaines sportives

-fournir un livret de famille ou une pièce justificative de l'âge de l'enfant

-Attestation d'assurance extra-scolaire hormis les enfants inscrits à l'EMS 2017/18.

- **Article 9**

Les familles s'engagent à emmener leurs enfants aux différents points de rendez-vous le matin et à venir les chercher l'après-midi aux horaires prévus.

- **Article 10**

Tous comportements jugés déplorables par les éducateurs sportifs pourront faire l'objet d'un renvoi sans remboursement de la semaine.

PROGRAMME ET SORTIES EN BUS

Lieux de rendez-vous et horaire du *bus*

Nos activités sportives

- Le 13 juillet 2018 : Accrobranche à Château-Thierry – Grimpobranches.
  Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère – La Ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).

- Le 27 juillet 2018 au Parc des Félins à : Domaine de, Lumigny-Nesles-Ormeaux 77540.
  Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal les Creusottes à Villeneuve sur Bellot (parking du collège).

- Le 03 août 2018 à la Base de Canoë-kayak de à : Verdelot 77510.
  Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal La Payenne à Choisy en Brie (en face du stade de football).

- Le 10 août 2018 au Centre équestre Le Cheyenne à le bois Baillet-Hameau de Moras à Saint-Cyr sur Morin 77550.
  Départ est prévu à **09h20** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère – La Ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).

Nos activités culturelles

- Le 12 juillet 2018 : Musée Départemental de Seine et Marne à Saint-Cyr sur Morin
  Départ est prévu à **09h20** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère – La Ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).

- Le 26 juillet 2018 : Musée Départemental de Seine et Marne à Saint-Cyr sur Morin
  Départ est prévu à **09h20** au complexe Intercommunal les Creusottes à Villeneuve sur Bellot (77510, parking du collège).

- Le 09 août 2018 : Musée Départemental de Seine et Marne à Saint-Cyr sur Morin
  Départ est prévu à **09h20** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère – La Ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).